

Mise en ligne : 29 janvier 2016.  
Dernière modification : 3 août 2022.  
[www.entreprises-coloniales.fr](http://www.entreprises-coloniales.fr)

## SOCIÉTÉ DES MINES DE L'ORANIE (1917-1927)

Création d'Ouasta-Mesloulou

[www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Ouasta-Mesloulou.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Ouasta-Mesloulou.pdf)

du Djebel-Ressas

[www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Djebel\\_Ressas\\_Miniere.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Djebel_Ressas_Miniere.pdf)

et de Peñarroya

Épisode précédent : Société minière des djebels Masser et Maaziz :  
[www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Djebels\\_Masser+Maaziz.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Djebels_Masser+Maaziz.pdf)

### COULISSES DE LA FINANCE

—————  
Médiocres références  
(*Ruy Blas*, 28 octobre 1917)

Les *Petites Affiches* du 19-20 octobre courant insèrent les statuts des Mines de l'Oranie, société au capital d'un million de francs ayant plus spécialement pour objet l'exploitation des gisements de plomb et zinc des Djebels Masser et Maaziz, dans la province d'Oran, d'où la désignation de la société.

Parmi les premiers administrateurs de la nouvelle entreprise, on remarque les noms de MM. Charles Chalupt <sup>1</sup> et Max-Lyon <sup>2</sup>, rencontrés déjà dans maintes affaires montées au cours de ces dernières années, et dont il n'est pas téméraire de dire qu'elles ont donné à ceux qui s'y intéressèrent aussi peu de satisfaction que possible : il suffit de citer l'Eyrieux, Trains Renard, Tuco Cheira, Poulouen, Campanario, etc., quelques etc. trop nombreux.

M. Max-Lyon, — suisse naturalisé, croyons-nous, — n'est, d'ailleurs, pas simplement un financier comme il y en a beaucoup, c'est aussi un protecteur des arts. Et un protecteur non seulement éclairant, puisqu'il compta au nombre des commanditaires de la combinaison Messenger-Broussan à l'Opéra, mais aussi qui passe pour éclairé, puisque c'est son avis qu'allait prendre un rédacteur l'*Excelsior*, en septembre 1913, sur les remèdes à employer pour renflouer notre Académie nationale de musique, qui faisait eau de toutes parts.

Malheureusement si, quand il commandite, ce n'est pas tant mieux pour lui, quand M. Max-Lyon fait dans la finance, c'est tant pis pour les autres.

—————  
Mines de l'Oranie  
(*Le Sémaphore algérien*, 10 novembre 1917)

---

<sup>1</sup> Charles Chalupt :

[www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Qui\\_etes-vous\\_1924-Algerie.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Qui_etes-vous_1924-Algerie.pdf)

<sup>2</sup> Max Lyon (1854-1925), Polytechnique Zurich. Après avoir travaillé à la construction de chemins de fer en France, au Brésil et la Réunion, puis construit le port de Beira au Mozambique, il devient administrateur d'une trentaine de sociétés, principalement minières dont le Djebel-Ressas :

[www.entreprises-coloniales.fr/empire/Max\\_Lyon\\_1854-1925.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/empire/Max_Lyon_1854-1925.pdf)

À Paris, 5, rue du Helder, une société anonyme au capital de 1 million a été constituée pour l'exploitation des mines de d'Afrique du Nord ; sa raison sociale est « Société des mines de l'Oranie ». Cette société doit entreprendre incessamment l'exploitation des mines de plomb et de zinc des Djebel Masser et Maariz.

---

Mines de l'Oranie  
(*Le Sémaphore algérien*, 27 mars 1918)

Cette société au capital de 1.000.000 de francs, a été constituée définitivement par suite de l'amplification [*sic : ampliation*] d'un décret de M. le président de la République française, en date du 11 décembre 1918. contenant autorisation de l'amodiation des concessions des mines de zinc et de plomb de Maaziz et de Djebel-Masser (Algérie), département d'Oran, consentie par les liquidateurs de la Société minière des Djebels-Masser et Maaziz à la Société des mines du Djebel-Ressas\* et transférée par cette dernière à la Société des mines de l'Oranie.

Le siège social est installé à Paris, 5, rue du Helder.

---

OUASTA ET MESLOULA  
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 1<sup>er</sup> mai 1918)

Participations dans les sociétés nouvelles : Mines de l'Oranie et Minerais et Métaux, 165.000 fr.

---

Mines de Djebel-Ressas  
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 6 mars 1919)  
(*Le Sémaphore algérien*, 6 mars 1919)

On annonce que cette société, ainsi que les liquidateurs de la Société minière des Djebels Masser et Maaziz, ont consenti l'amodiation des concessions des mines de zinc et de plomb de Maaziz et Djebel Masser (Algérie) à la Société des mines de l'Oranie, qui vient d'être définitivement constituée.

---

Société minière de l'Oranie  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 avril 1920, p. 149)

Les travaux de recherche poursuivis en 1919 dans les concessions de Masser et Maaziz n'ont pas amené la découverte de gisements de quelque importance ; la Société de l'Oranie a réduit son programme de recherches et va se borner à essayer de tirer le meilleur parti possible des quelques amas disséminés qui ont été rencontrés..

---

L'Afrique du Nord minière  
Mines d'Ouasta et de Mesloula  
(*Le Sémaphore algérien*, 15 avril 1921)

[...] Elle avait pris le tiers du capital de la Société minière de l'Oranie. Mais par suite d'accords conclus avec la Société française d'études et d'entreprises relatifs aux participations que les deux affaires pourront être appelées à prendre simultanément dans l'Afrique du Nord, elle a rétrocédé à cette société la moitié de ses intérêts. Les travaux de recherches effectués dans les concessions de Masser et Maaziz n'ayant pas amené la découverte de gisement de quelque importance, la Société de l'Oranie avait réduit son programme de recherches, mais elle n'a encore rencontré aucune masse minéralisée importante. Les bas cours du zinc vont sans doute obliger cette société à suspendre ses travaux de recherches. [...]

---

L'Afrique du Nord minière  
Mines d'Ouasta et de Mesloula  
par P. M.  
(*Le Sémaphore algérien*, 8 septembre 1921)

[...] La société a pris des participations dans des entreprises similaires telles que la Société minière de l'Oranie, qui a les concessions de Masser et Maaziz en Algérie et des permis de recherches au Maroc, mais qui n'a pas obtenu grand résultat non plus [...].

---

COMPAGNIE DES MINES D'OUASTA ET DE MESLOULA  
Assemblée générale ordinaire du 22 mars 1922  
(*Recueil des assemblées générales*, 1922)

#### PARTICIPATIONS DIVERSES

Société minière de l'Oranie. — Comme dans l'exercice précédent, cette société a exploité divers petits amas de calamine précédemment reconnus ; ses travaux de recherches n'ont pas amené la découverte de masses importantes nouvelles.

---

SOCIÉTÉ DES MINES DE L'ORANIE  
S.A. frse au capital de 1 MF.  
Siège social à Paris, 5, r. du Helder  
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,  
*Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord*, 1922-1923, p. 288)

#### Conseil d'administration

composé de 3 à 12 membres, nommés pour 6 ans, propriétaires de 20 actions.  
Eichthal (William d')[Mirabaud], 15, pl. Malesherbes, Paris ; pdt ;  
Dardès (Adolphe)[1875-1930][groupe Mirabaud : dir. gén. Bor (Serbie) et Ouasta-Mesloula, administrateur délégué du Bazina (Tunisie)], 5, r. Jean-Lefebvre, Paris ;  
Lyon (Max), 83, av. du Bois-de-Boulogne, Paris ;  
Chalupt (Charles), 30, r. de La Boétie, Paris ;  
Ledoux (Frédéric)[Peñarroya], 36, r. Guynemer, Paris ;  
Chastel (André)[Peñarroya], 86, r. d'Assas, Paris.

Commissaire aux comptes  
Le Bret (Jean)[comm. cptes Peñarroya], 44, av. Gabriel, Paris.

---

L'Algérie minière  
Société minière de l'Oranie  
(*Le Sémaphore algérien*, 29 mars 1924)

Le rapport du conseil de la Compagnie des mines d'Ouasta et de Mesloul, lu à l'assemblée ordinaire du 12 courant, fournit sur la Société minière de l'Oranie, l'une de ses filiales, les renseignements suivants :

La production de minerai de zinc, en 1923, s'est élevée à un millier de tonnes : le léger bénéfice réalisé a permis de réduire le montant des avances consenties à cette société par les trois sociétés fondatrices.

---

*Annuaire industriel*, 1925 :

MINES DE L'ORANIE (Soc. des), 5, r. du Helder, Paris, 9<sup>e</sup>. Adm. : [Charles] Chalupt, [André] Chastel [Peñarroya], d'Eichthal, [Adolphe] Dardès [1875-1930][groupe Mirabaud], Ledoux, [Max] Lyon [entrepreneur de TP, multiadministrateur]. Serv. techn. : Roux [probablement John Roux, adm. des Mines de Bor (Yougoslavie) avec d'Eichthal et Dardès. Et qui ne fait vraisemblablement qu'un avec le « J. Roux » des Mines de Ouasta et Mesloul], direct.

Zinc, plomb. (I-35906).

---

ALGÉRIE  
Société minière de l'Oranie  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 mars 1925)

L'exploitation du gisement de Maaziz, sur lequel porte l'activité de cette société, s'est traduite par la production de 1.236 tonnes de minerai de zinc, mais l'exploitation est terminée, le gîte épuisé et la mine va fermer.

---

Ouasta et Mesloul  
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 4 mai 1925)

.....  
La société a été amenée à prêter ou à donner une garantie d'avance à deux de ses sociétés filiales : la Société des mines de l'Oranie et la Compagnie française des mines du Maroc, en vue d'aider leurs trésoreries à l'étroit. Le total de cette avance et de cette garantie s'élève à 137.500 fr., et il a été jugé prudent de constituer au passif du bilan une provision d'égale somme.

---

DISSOLUTION  
Société des mines de l'Oranie  
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 17 juillet 1925)

À dater du 1<sup>er</sup> juillet, la Société a été mise en liquidation. Liquidateurs : MM. Lyon à Paris, 83, avenue du Bois-de-Boulogne. — *P.*, 14 juillet 1925.

---

Société des mines de l'Oranie  
(*La Revue coloniale*, août 1925)

Cette société, au capital de un million de francs, est dissoute. MM. Max Lyon et Robert Gastambide ont été nommés liquidateurs.

---

Cession de ses permis de recherches au Maroc  
à la Société minière de la Zellidja, de Jean Walter  
[www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Mines\\_de\\_Zellidja.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Mines_de_Zellidja.pdf)

Société des mines de l'Oranie  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 mars 1926)

Au cours de l'exercice, cette société a décidé sa mise en liquidation. Elle a pu vendre différents permis de recherches qu'elle possédait au Maroc et rembourser les avances qui lui avaient été consenties, mais le capital investi dans cette affaire est perdu.

---

L'industrie minière en Algérie  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 juin 1928)

Production en 1927

	Calamine	Blende	Galène
Maaziz	500	195	40

Concessions de mines et permis de recherches  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 janvier 1928)

Par décret du 29 décembre 1927 a été autorisée l'amodiation des concessions de mines de zinc et de plomb de Maaziz et du Djebel-Masser (département d'Oran) consentie par les liquidateurs de la Société des Djebels Masser et Maaziz à M. Grunberg (Jacques)<sup>3</sup>.

---

<sup>3</sup> Jacques Grunberg, ingénieur, fondateur de la Société minière d'Amara Cherki, zinc et plomb au Maroc (1927).